

Réf: Dossier N° 155944

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « L'OLIVIER D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Deux Plateaux
Las Palmas, Lot 13E, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/10/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 02 novembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'OLIVIER D'IVOIRE »

Objet : -RESTAURANT ET CAFETERIAT
-SALON DE COIFFURE
-BTP
-LOCATION ET VENTE DE VEHICULES AUTOMOBILES
-IMMOBILIER
-NETTOYAGE
-LAVAGE AUTO
-DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Deux Plateaux
Las Palmas, Lot 13E, Ilot 3

Dirigeant(s) : M MZOUGH I HASSEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10226 du 03/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°59542/GTCA/RC/2022 du 03/11/2022

